



Séparation avec crédit pour sauver la maison

Par **VIGUIER Christophe**, le **30/09/2016 à 18:02**

bonjour c'est monsieur qui écrit.
nous nous séparons dans la "bonne" entente.
nous sommes pacsés.
nous avons 2 enfants.
un crédit de maison en cours.
Je veux garder la maison et elle est ok. je prends le crédit (850 euros) à ma charge mais elle ne peut se retirer de celui-ci car cela m'endèterai à plus de 50 % (j'ai 1700 de salaire) donc pour la banque on est obligé de rester "officiellement" 2 à payer sinon il me refuse le crédit et donc de vendre la maison.
on ne sait pas comment faire ??
si on le dit à la banque il nous faudra vendre la maison.
Faut-il passer chez le notaire pour qu'elle se retire officiellement du prêt ???
je ne sais pas si je suis clair...désolé
Sachant bien sûr que je ne peux pas la dédommager en lui donnant sa part de la maison car cela rajouterait encore plus au prêt donc c'est pas possible.
à qui demander ?? avocat banquier notaire ??? le moins cher
merci à tous de vos conseils
Mr VIGUIER